

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.
Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

NOS CANDIDATS

Élections Législatives

SCRUTIN DU 27 AVRIL 1902

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

Candidat de la Concentration républicaine

M. REY

DÉPUTÉ SORTANT

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

Candidat radical

M. VIVAL

DÉPUTÉ SORTANT

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

Candidat radical

M. L. J. MALVY

CONSEILLER GÉNÉRAL DE VAYRAC

Les Faits de la Semaine

Le Parlement parti, nous voici aux grands discours politiques. M. Deschanel a parlé et il faut reconnaître qu'il n'a pas une bonne presse. M. Barthou au contraire reçoit l'approbation de tous les journaux républicains et bénéficie de l'étonnement admiratif de plusieurs adversaires de bonne foi.

Il serait intéressant de se livrer à un parallèle la Plutarque entre ces deux hommes arrivés au pouvoir très jeunes, qui, au début étaient associés par les idées et la conduite politique et qui, depuis se sont complètement séparés.

M. Barthou avait pris pour devise il y a quelques années : rien ne va sans moi. En prenant de l'âge il a compris que rien n'était absolu et a jugé ses contemporains, à leur juste valeur. C'est avec une réelle éloquence, faite de vivacité, de netteté et de force qu'il donne son approbation à la politique de M. Waldeck-Rousseau :

« ... Ceux qui dirigent contre la politique générale du cabinet des attaques sans mesure oublient vraiment trop les circonstances dans lesquelles M. Waldeck-Rousseau se décida à prendre le pouvoir. Ce qui de la part des nationalistes, peut passer pour une tactique habile, affecte presque, du côté des républicains, le caractère d'une injustice. Les clameurs injurieuses et violentes de la gare Saint-Lazare, la tentative insurrectionnelle de Renilly, les scènes scandaleuses d'Auteuil, la résistance du fort Chabrol, les incertitudes alarmantes d'une longue crise ministérielle, l'agitation violente qui faisait descendre des journaux dans la rue ; les colères, les menaces et les appels au coup d'Etat, sont-ils des événements ou si ignorés ou si anciens qu'on en puisse, pour juger l'histoire de ces dernières années, passer prudemment ou dédaigneusement sous silence !

Que l'on compare à ces heures tragiques, au cours desquelles M. Waldeck-Rousseau eut seul le courage d'affronter les responsabilités du pouvoir, même les agitations de la période électorale, et que l'on dise qu'il n'y a pas pour sa sécurité même, quelque chose de changé dans la République ! M. Jules Lemaitre ne se hasarde plus à adresser ses sommations injurieuses et menaçantes au

chef de l'Etat respecté qui, après avoir reçu l'empereur de Russie, serait hôte demain. Les agents du coup d'Etat ont renoncé à affirmer leurs espérances factieuses. La rue est tranquille. L'opposition n'a pas désarmé, mais elle est contrainte de substituer à l'emploi énoncé de la force le recours légal au suffrage universel. »

Le tableau est savoureux autant que juste si l'on remarque qu'il est tracé par l'ancien ministre de l'intérieur du cabinet Méline.

M. Dubut de Laforest, le romancier bien connu, s'est suicidé. Telle est la brusque et laconique nouvelle qu'on pouvait lire dans les journaux.

Or, M. Dubut de Laforest était l'auteur d'un livre intitulé : le rêve d'un viveur — histoire macabre, sorte de journal écrit dans sa tombe par un suicidé — paru en 1884.

En voici le début :

« Enfin me voici dans ma bière, et pour l'éternité... Les voisins racontent que si je me suis tué, c'est parce que j'étais atteint d'aliénation mentale... Quelle sottise !... La vérité vraie, c'est que j'en avais assez de cette vie monotone et réglée comme une horloge pneumatique... »

Le dernier chapitre commence ainsi :

• Ah ! j'ai été insensé de me tuer !

On a peur de la vie ; on est las des continuelles souffrances, et voilà que le spleen nous gagne... »

Et plus loin :

« Oh ! je voudrais revivre ! Qu'on me rende à la lumière, je serai meilleur et plus fraternel... Tout ceux qui préchent le suicide sont des fous... S'ils savaient ! Je veux vivre, je veux revoir le ciel radieux !... Ah ! que c'est beau le soleil !... »

N'est-ce pas saisissant, ces sensations d'un suicidé, écrites par un écrivain qui devait dix-huit ans plus tard, mettre fin lui-même à ses jours ?

Les Anglais viennent de subir un nouvel échec au Transvaal. Une colonne a essayé de surprendre les boers et, une fois de plus, elle est tombée dans un piège habilement tendu. Six officiers tués et plus de deux cents hommes hors de combat, tel est le bilan de ce brillant fait d'armes.

Le comité pour l'indépendance des boers a reçu des rapports des généraux Delarey, Sunits et autres. Ces rapports accompagnés de nombreuses déclarations faites sous serment, en disent assez long sur les autorités anglaises.

Voici un extrait du rapport de Delarey.

« Le traitement infligé aux femmes et aux enfants — ces pauvres êtres inoffensifs — constituent réellement la plus sombre parmi tant de pages sombres de cette épouvantable guerre. Au début, nos femmes furent prises dans les villages et envoyées aux divers commandos.

« Lorsque nous avions établi des camps pour nos femmes et nos enfants, l'ennemi modifia sa façon de procéder. Il fit prisonnières nos femmes. Il brûla tout ce qu'il pouvait, et les détachements anglais amenaient les femmes avec eux, et, la nuit, pour se garantir d'une attaque de notre part, ils faisaient camper les femmes en avant-postes. Mais nos femmes voyant ceci prenaient la fuite. Les anglais les poursuivaient aussi bien à coups de canon qu'à coups de fusil. La plupart de nos femmes furent reprises et conduites dans les camps de concentration.

« Ma propre femme, continue Delarey, dut quitter sa demeure sur l'ordre de lord Methuen, en abandonnant tout ce qu'elle pos-

édait. Voilà douze mois qu'elle erre à l'aventure avec ses six enfants. Ma mère, une veuve de 83 ans, a été faite prisonnière et envoyée à Klerksdorp. Tout son bétail lui a été enlevé. La maison est brûlée. »

Tous cela n'empêche pas les Anglais d'affirmer leur vif désir de la paix et d'assurer qu'ils respectent scrupuleusement les règles internationales de la guerre et les lois supérieures de l'humanité.

F. L.

INFORMATIONS

Européens massacrés

La note suivante est communiquée par le ministre des colonies :

« Le ministre des colonies a reçu du commissaire général du gouvernement au Congo, un télégramme par lequel M. Grodet lui fait connaître que M. Cazeneuve, directeur de la Compagnie Sangho N'Daki, a été attaqué et tué, le 4 mars dernier, par une bande d'indigènes, à la factorerie de Likelemba, et que, d'autre part, la factorerie de Pembé a été pillée et brûlée en l'absence de son directeur, M. Fortin, qui s'était porté au secours de M. Cazeneuve.

« M. Grodet ajoute qu'un détachement de milice locale, descendu d'Ouessou, a battu les indigènes coupables, à Likelemba, et qu'en outre un premier détachement de tirailleurs, composé de 80 hommes, 5 sergents et 1 officier, a quitté Brazzaville pour la Sangha le 1^{er} mars, et devait arriver à Ouessou le 28 mars ; que les deux autres détachements ont suivi pour la même destination, les 8 et 19 mars.

« Ces troupes ont été prélevées sur le contingent des deux compagnies de tirailleurs sénégalais que le ministre des colonies a fait, dès le mois de janvier, diriger du gouvernement général de l'Afrique occidentale sur le Congo.

« A la réception de ces nouvelles, le ministre des colonies a aussitôt prévenu les compagnies intéressées, dont le siège est à Paris. »

CHRONIQUE LOCALE

La Situation électorale

L'« Alliance » radicale

L'attitude de M. Rey

L'Alliance républicaine termine ainsi son dernier article sur les Elections législatives de l'Arrondissement de Cahors :

« Et si maintenant le Journal du Lot a de la fierté, assez pour reprocher aux autres d'en manquer, que ne répudie-t-il pas le concours des progressistes au lieu de s'en féliciter ?

« On regarde dans son œil avant d'éplucher celui du voisin. »
« Cher celui du fond de notre œil que nous plongerons nos regards !... Cette opération serait pour nous aussi douloureuse que celle que notre confrère prétend — inexactement d'ailleurs — avoir subie de notre main d'inhabile oculiste.

Ni plaisante ni sévère, nous ne voulons, nous non plus, entamer de polémique avec l'Alliance républicaine dont le concours est acquis à la candidature de M. Rey dans l'arrondissement de Cahors. Mais de toute

chose il convient de tirer une philosophie, et tout le monde gagne à une interprétation précise des paroles et des actes.

L'Alliance déclare qu'elle soutiendra M. Rey. Elle ne doit point s'étonner que nous l'en félicitions.

La nuance politique de notre confrère est certes différente de la nôtre. Les candidats, qu'aux diverses élections, elle a patronnés, n'étaient pas de ceux dont les programmes étaient approuvés par le Journal du Lot. Ils se réclamaient cependant de l'opinion républicaine, tels encore, en cette période, M. Lachize à Gourdon, et M. Rozières à Figeac.

Il est vrai qu'à une époque déjà lointaine, nous nous fussions réjoui de leur victoire et nous y eussions, pour notre part, contribué. C'était au temps où les partis réactionnaires opposaient au progrès de l'idée républicaine un obstacle qui fut longtemps difficile à abattre.

L'obstacle, heureusement, a été abattu, — grâce, nous le reconnaissons volontiers, — à ces hommes dont les opinions moins éloignées que les nôtres, des idées dont ils désiraient sincèrement affranchir le pays, étaient la transition nécessaire de l'esprit anti-républicain, qui dominait, à la politique démocratique pour le progrès incessant de laquelle nous combattons chaque jour. Leurs opinions alors étaient, comme les nôtres, aujourd'hui, taxées d'intransigeantes, d'exagérées par ceux qui en étaient restés aux idées de la veille ; et M. Lachize et M. Rozières, furent... à l'époque, des députés d'avant-garde.

Le malheur est qu'ils ont fait halte, et que, sans eux, la démocratie, chaque jour s'instruisant davantage, chaque jour plus consciente de sa dignité, de sa force, de ses droits, a continué son chemin. — Parlons plus simplement : le pays est devenu « plus républicain. »

Il est inhérent à la nature de l'homme d'assigner sa propre limite à la marche des idées ; et beaucoup de gens, leur idéal s'étant à leur satisfaction réalisé, considèrent tout autre événement nouveau, tout autre fait, toute autre aspiration même comme dangereux, pour « leur » œuvre. Il en est en toutes choses de même qu'en politique, et Josué, du haut du ciel, a dû se réjouir du supplice de Galilée.

L'Alliance renonce, dans l'arrondissement de Cahors, à arrêter le soleil et préfère tourner comme tout le monde. Pourquoi veut-elle que nous n'applaudissions pas au concours qu'elle apporte à M. Rey qui, à la Chambre, durant la dernière législature, a compté parmi les soutiens de la politique radicale ?

L'adhésion de notre confrère à la candidature de M. Rey, aujourd'hui, peut, sans reproche pour personne, être comparée justement à l'adhésion des radicaux à la candidature du même M. Rey en 1898. Et chacun a le droit, dans cette affaire, de se féliciter également.

Les radicaux ont fait, il y a quatre ans, leur devoir en s'unissant aux modérés pour triompher des concurrents réactionnaires d'alors.

Les modérés et leur organe l'Alliance ne font que le leur, aujourd'hui, en acceptant M. Rey, député sortant de la majorité radicale. Et le parti républicain tout entier, des modérés aux radicaux, doit être reconnaissant à M. Rey d'avoir eu la clairvoyance du lendemain.

Son esprit large et élevé ne s'est point obstinément attaché à l'heure présente, déjà suivie de l'heure nouvelle : M. Rey n'a

point fermé ses oreilles aux revendications populaires ; et s'il ne les a point admises toutes sans réserves, il s'est donné tout entier à leur examen et s'est efforcé d'obtenir pour quelques-unes d'entre elles, notamment en matière fiscale et d'assistance sociale, tout au moins « quelque chose » qui apportait « un mieux ».

Bien loin de « répudier le concours des républicains progressistes » à la politique de concentration républicaine, nous nous serions étonné qu'ils ne l'eussent pas apporté, et qu'ils eussent, par une attitude contraire, rendu possible une tentative des partis réactionnaires réduits à une abstention qui est le premier aveu, dans l'arrondissement de Cahors, de leur faiblesse ainsi désormais impuissante.

L'absence de candidature patronnée, ouvertement du moins, par la réaction, — car on est en droit de se demander quelles seront les voix qui iront à M. Pagès-Lechesne, tous les républicains s'étant, dans nos colonnes même, engagés à soutenir M. Rey, — et l'adhésion des modérés à la candidature de M. Rey, signataire de notre programme ; n'est-ce pas déjà un éclatant triomphe du parti radical de notre arrondissement que consacra d'une manière non douteuse le scrutin du 27 Avril ?

N'est-ce pas la reconnaissance de sa légitime suprématie ?

A l'heure où ses forces imposantes étaient un appoint indispensable du succès républicain, le parti radical n'a pas aux modérés marchandé ses efforts : notre sympathique sénateur M. Cocula nous prêtera son mot qu'a si bien compris l'Alliance : Aujourd'hui, chacun son tour !

Ceci dit, nous permettra-t-on de persister à trouver étrange que l'Alliance, très perspicace à Cahors, ne veuille pas « s'éplucher l'œil » à Gourdon et à Figeac et qu'elle marche, là, avec le bloc réactionnaire.

Cela, le public ne le comprend plus ! ! ! !

Un exemple à suivre

Nous recevons de Vers la communication suivante :

Les Conseillers municipaux de la majorité républicaine radicale du Conseil municipal de Vers,

Soucieux d'affirmer, au lendemain de la visite faite dans la commune par M. Pagès-Lechesne, leurs opinions fermement démocratiques et leur discipline républicaine,

Considérant que la candidature de M. Rey est la seule pouvant maintenir l'union des républicains à laquelle notre parti a dû toutes ses victoires contre les réactionnaires, et que le député sortant a rempli fidèlement son mandat de 1898 à 1902, conformément à ses engagements,

Déclarent qu'ils soutiennent énergiquement la candidature de M. Rey dans la commune de Vers.

Ont signé :

MM. L. Cambornac, maire ; P. Borredon, adjoint ; Cambornac, docteur ; Cambornac ; Emile Raffy ; Miquel ; Pinède ; Couderc ; tous conseillers municipaux.

UN POINT A NOTER

Quelques électeurs naïfs ont pu croire à la sincérité des déclarations radicales-socialistes de M. Pagès-Lechesne.

A ceux-là nous recommandons la lecture des notes déclamatoires publiées par le journal qui soutient la candidature du sémillant candidat.

Il n'y a dans ces notes absolument rien de précis, la rédaction en est fortement ampoulée.

Par exemple, aucune appréciation de M. Pagès-Lechesne sur la loi Falloux.

Peu de chose sur l'armée, sinon des déclarations que ne désavouerait pas un pur nationaliste.

Et ainsi pour tout.

M. Pagès-Lechesne se complait dans l'imprécision.

Aurait-il peur d'établir au grand jour, devant les électeurs de la campagne, le programme dont il se réclame si fort à la ville ?

M. Pagès-Lechesne parle continuellement de ses convictions démocratiques, de son amour sincère pour celle qu'hier il

traitait de gueuse, mais il ne dit pas en quoi consistent ses convictions.

M. Pagès-Lechesne à Cahors, à certains radicaux (et quels radicaux ! il serait curieux de les examiner !) débite de révolutionnaires boniments ; à la campagne... il ne dit... rien.

M. Pagès-Lechesne est avant tout un candidat, et il pourrait signer en toute sincérité ce programme électoral que publiait ces jours-ci un journal amusant :

« Messieurs, ou citoyens : je suis clérical, républicain, nationaliste, royaliste, impérialiste, tout ce que vous voudrez ; car avant tout, je veux être votre député. »

Et la jeunesse dorée qui gravite autour de l'élégant candidat, trouve peut-être que c'est là le plus complet des programmes.

Une nouvelle candidature

Ce matin, a surgi une nouvelle candidature aux élections législatives, M. Séguy Bernard, ancien candidat malheureux au Sénat, se présente avec le programme purement NATIONALISTE.

Le Comité de la Patrie Française et le Comité Piou patronnent, dit-on, cette candidature, qui aura cette fois-ci le même succès qu'aux élections sénatoriales.

Nous reparlerons de cette candidature.

Ponts et chaussées

M. Martin, conducteur des Ponts et chaussées de 2^e classe attaché dans le département de la Loire, au service ordinaire sera attaché à dater du 16 avril 1902 dans le département du Lot, au service ordinaire en remplacement de M. Jourdan qui passe dans le service du département de la Loire.

Nous aurons peut-être à reparler de ce changement.

Boursiers des lycées et collèges

Judi ont eu lieu, dans une salle du lycée Gambetta, les examens pour les bourses des lycées et collèges.

Ont été reçus :

Série élémentaire
Egerter (Lycée).
1^{re} Série classique
Carle (Lycée) ;
Cobaynes (Ecole primaire de Montcouq).

2^{me} Série classique
Cocula (Lycée) ;
Cros, Lafon, Pons (Ecole primaire de Gourdon) ;
Redoules, Sireyjol, Vidal (Lycée).

3^{me} Série classique
Martin (Lycée).
4^{me} Série classique
Blanchès, Correch, Decremps (Lycée).

5^{me} Série classique
Conquet (Lycée).
1^{re} Série moderne
Caponlin (Ecole primaire de Prayssac) ;
Moles (Ecole primaire rue du Lycée) ;
Monson (Ecole primaire de Rocamadour) ;
Poletti (Ecole primaire rue du Lycée) ;
Richard (Ecole primaire de Gourdon) ;
Rouchayrole (Collège de Figeac).

2^{me} Série moderne
Catarroc (Collège de Figeac).
3^{me} Série moderne
Couzy (Lycée).
4^{me} Série moderne
Laborerie (Collège de Figeac) ;
Mandelli (Lycée).

Crime ?

Hier, M. Bonnet, maire de Labastide-Marnhac, a trouvé sur la route de Cahors au Montat, le cadavre d'une femme, qui était déjà en décomposition ; la face était violacée et le corps paraissait avoir été traîné sur une certaine distance.

Le parquet prévenu s'est rendu sur les lieux et a procédé à une enquête.

M. le docteur Darquier a constaté le décès.

La victime est une nommée Poujet, âgée de 53 ans, femme d'un chiffonnier demeurant à Cahors, faubourg Saint-Georges. Elle était partie depuis 4 jours du domicile pour se rendre à Lourdes, dit-on, et avait une somme de 17 francs placée dans un cabas.

On n'a retrouvé ni le cabas ni l'argent, et un petit chien qui avait suivi la femme Poujet a également disparu.

Jusqu'à cette heure on ne sait s'il y a eu crime, mort subite ou accident.

L'autopsie qui a été faite aujourd'hui par M. le docteur Darquier le révélera.

En attendant, le parquet a ouvert une enquête, car dit-on, ces jours-ci on aurait vu passer sur la route des Sept Ponts une bohémienne qui suivait un petit chien.

Les Prévoyants de l'Avenir

SOCIÉTÉ CIVILE DE RETRAITES

Situation au 31 mars 1902

Capital	37.060.093 80
Sociétaires existants	268.345
Sections (France et colonies)	1.407

Statistique des décès et naissances

de la commune de Cahors en mars 1902

On a enregistré 19 naissances et 32 décès dont 8 du sexe féminin et 24 du sexe masculin.

Sur ces 32 décès on compte 2 octogénaires, 3 septuagénaires et 11 sexagénaires.

Il n'y a à relever aucun décès dû à des maladies contagieuses.

D^r C. PIETTRE.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DES 10 ET 13 AVRIL

The Liberty Beel (All ^o)	Sousa.
La Sirène (Ouv ^o)	Auber.
Chants d'ivresse (Valse)	Popy.
Lackmé (Fant ^o)	Délibes.
Marche Viennoise	Zichrer.

De 3 à 4 heures. Allez Fénelon

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 10 au 12 avril 1902

Naissances

Périé Elie-Emile, à la Maternité.
Jeanne-Marie-Odetta (Naturella), rue Lastié, 8.

Lescure, Georges-Henri, rue Bouscarrat, 18.

Mariage

Ligonie Jean-Pierre-Edouard, vétérinaire Cluzel Marie, sans profession.

Cazals Alfred-Adrien, employé au chemin de fer et Lescoul Marie-Léonie, sans profession.

Décès

Lamelle, Jeanne, épouse Mousset, 80 ans, s. p. rue des Jacobins.

ON DEMANDE

DE

BONS TYPOGRAPHERS

A L'IMPRIMERIE DU « JOURNAL DU LOT »

PLACES STABLES

Arrondissement de Cahors

CASTELNAU. — M. Rey à Castelnau.

M. Rey était mardi à la foire de Castelnau où il a reçu l'accueil le plus sympathique, l'accueil le plus chaleureux de la part de M. Feyt, maire du chef-lieu et conseiller général du canton, de l'adjoint M. Vilas et des maires et conseillers municipaux présents à la foire.

A 3 heures a eu lieu à la mairie une réunion publique présidée par M. Feyt, assisté des maires du canton. M. Rey y a rendu compte de son mandat et exposé son programme pour l'avenir. Il a rappelé que toutes les factions hostiles à la République s'étant coalisées pour la renverser par des complots, auxquels on ne craignait pas de mêler l'armée, il a fallu prendre des mesures énergiques pour la défendre contre ses deux éternels ennemis le cléricalisme et la réaction. Il s'est associé dans ce but au ministère de défense et d'action républicaine.

Il énumère ensuite les réformes fiscales accomplies par la dernière législature, la péréquation de la personnelle-mobilière qu'il demandait vainement depuis 8 ans et qui vaut au département une diminution annuelle de 150,000 fr. puis la réforme des droits de succession qui ont fait disparaître cette iniquité qui consistait à faire payer les droits, même sur les dettes et qui, en augmentant la taxe sur les grosses successions, a permis de diminuer la charge des petites ; enfin la réforme des droits d'hypothèque qui étaient d'autant plus élevés que la dette était plus petite et qui désormais seront proportionnels. Mais il regrette qu'on n'ait pu aborder l'im-

portante question de l'impôt progressif sur le revenu, seul moyen de dégrever l'impôt foncier, les patentes et les petits contribuables dans une proportion importante.

Au point de vue de l'instruction, il ne faut pas porter atteinte à la liberté d'enseignement qui est le corollaire de la liberté de conscience ; ce qu'il ne faut pas dire que l'orateur soit partisan de la loi Falloux ; M. Rey déclare au contraire que s'il est l'adversaire du monopole de l'instruction par l'Etat, il reconnaît que toute liberté a ses limites et l'Etat ne saurait admettre un enseignement qui serait contraire à la morale, aux lois et à la constitution, un enseignement qui pousserait au mépris de la République (vis-applaudissements).

M. Rey se déclare partisan de la réduction du service militaire à deux ans en prenant les mesures nécessaires, pour ne pas affaiblir notre armée. Il a voté les diverses lois qui ont été proposées pour faciliter l'écoulement des produits agricoles, notamment la suppression des droits d'octroi sur les boissons hygiéniques qui étaient dans la plupart des grandes villes presque prohibitifs. Mais il aurait voulu qu'on aille plus loin dans le dégrèvement des droits sur le vin.

Il a continué à chercher les moyens de venir en aide aux travailleurs, arrivés à l'âge de la vieillesse, soit en développant l'assistance aux vieillards et aux infirmes sans ressources, soit en créant une caisse de retraite qui permet à tous les travailleurs des champs comme de l'usine, du petit cultivateur et du petit artisan comme du salarié, de se constituer une pension sur ses vieux jours. Enfin, il ne cessera de travailler à la réalisation de toutes les réformes destinées à améliorer le sort du peuple, à diminuer ses charges et à faire régner de plus en plus la justice sociale. (Applaudissements prolongés).

M. Rey a obtenu à Castelnau un succès énorme et il n'est pas douteux qu'il aura ici, comme dans tous les cantons, une majorité considérable.

A l'issue de la réunion publique, les représentants élus du canton, présents à Castelnau, conseiller général, maires, adjoints et conseillers municipaux, voulant s'associer aux manifestations des autres cantons ont signé l'ordre du jour suivant :

Le conseiller général du canton de Castelnau, les maires adjoints et conseillers municipaux soussignés.

Considérant que l'union de toutes les fractions du parti républicain s'impose pour lutter victorieusement contre toutes les réactions unies et coalisées,

Considérant que M. Rey, l'élu de la concentration républicaine aux dernières élections législatives, a fidèlement rempli son mandat, qu'il n'a cessé de travailler pour le bien-être du peuple, la prospérité de l'agriculture et qu'il a obtenu pour le département des diminutions d'impôts importantes ;

Lui maintenant leur confiance, le proclament l'unique candidat de la concentration républicaine et s'engagent à soutenir énergiquement sa candidature.

MM. Feyt, maire de Castelnau, conseiller

général.

Vilas, adjoint.

Dayma, conseiller municipal de Castelnau.

Combarieu, conseiller municipal de Castelnau.

Tailhade, secrétaire de la mairie de Castelnau.

Garrigues, maire de Flaungnac.

Combebias, maire de l'Hospitalet.

Ausset, maire de Sainte-Alauzie.

Rous, adjoint id.

Sabatié, conseiller municipal.

Fournié, conseiller municipal.

VERS. — Notre jeune candidat ! —

Notre jeune candidat M. Pagès-Lechesne était lundi dans nos murs. Il fut reçu par M. Crouzailles qui le pilota de son mieux toute l'après-midi.

Dès son arrivée le jeune candidat se mit à la recherche de l'adjoint pour obtenir l'autorisation de faire une conférence en plein air.

L'autorisation fut accordée, mais le jeune candidat émit la prétention de faire annoncer la chose à son de caisse — c'était son droit — par le garde, — ce qui ne l'était peut-être plus ! —

Le garde ne voulut pas marcher sans l'autorisation de l'adjoint qui déclara ne pouvoir la donner.

D'où grande colère du jeune candidat qui se remit derechef à la recherche de l'adjoint.

Il essaya de parler haut et fort, mais devant l'attitude énergique de M. Borredon,

il comprit qu'il n'y avait rien à faire et se retira.

La conférence eut lieu cependant. Le peu de succès obtenu sera-t-il attribué à l'absence du tambour !!!

SAUZET. — On nous écrit :

M. Pagès-Lechesne, candidat soi-disant radical socialiste, accompagné de son fidèle, suit les foires et marchés de l'arrondissement essayant — c'est son droit — de racoler de ci, de là, parmi les mécontents, quelques adhérents à sa cause.

Mais ses démarches, ses boniments n'ont point l'air d'être couronnés de succès, et un vide de plus en plus grand se fait autour de lui.

A voir marcher ainsi, étroitement unis dans la politique *avancée*, ces rejetons de familles essentiellement monarchistes, l'impression qui se dégage de ce fait pour l'observateur, impression réconfortante, est que non seulement la forme actuelle du gouvernement est irrémédiablement fixée en France, mais encore que l'avenir appartient à la République radicale-socialiste.

Quand un édifice menace ruine, les rats démentagent, dit-on.

Or, aux évolutions qu'il nous a été donné de constater — même à Cahors — depuis les dernières élections législatives de 1898, il faut que la maison radicale paraisse confortable et solidement construite pour que tant de jeunes *ci-devant* soient si désireux d'y établir leurs pénates.

Oui, nos jeunes hobereaux sont par trop pressés de saisir l'assiette au beurre. En gens pratiques, ils ont brusquement piouetté sur leurs talons rouges, pensant que, de par ce revirement subit et jouant ensuite des coudes, ils allaient se trouver immédiatement en tête de la phalange républicaine. Mais il ne suffit pas à des gamins de distancer le régiment à son passage et de courir se placer en avant des tambours, pour être les chefs de la troupe qu'ils précédent.

Ce n'est que plus tard, après avoir d'abord pris leur place dans le rang et en queue, qu'ils pourront, par leurs bons et loyaux services, conquérir peu à peu leurs galons et devenir des chefs incontestés. Il doit en être ainsi pour M. Pagès-Lechesne et autres arrivistes de son acabit.

Nul n'aurait pensé, il y a quelques années, que le *Montjoie du Clairon du Lot* et de la *Petite Dépêche* briguerait un jour les suffrages des républicains et se déclarerait partisan de l'abrogation de la loi Falloux et autres mesures anti-cléricales, incontestablement nécessaires. Il est vrai aussi qu'il y a des natures qui ne doutent de rien et en fait d'aplomb, le jeune Pagès-Lechesne pourrait en revendiquer à tous les dentistes de France qu'il lui en resterait encore une dose suffisante pour lui-même.

Ses discours, à peu près invariables, contiennent des clichés favoris, aujourd'hui connus de tous : « La vieillesse, c'est le passé ; la jeunesse, c'est l'avenir ! » Conclusion : Rey et tous les autres sont des ramollis. Il n'y a que moi, prenez mon ours !

Et puis, dans cette belle ardeur de néophyte, il y a quelque chose qui trouble et déconcerte. En un langage figuré et forcément vague, il parle toujours d'aller « là-haut, sur les sommets de la République radicale », planter le drapeau, son drapeau à la couleur indélébile.

Or, comme généralement une troupe suit l'enseigne lorsqu'elle est déployée, les vieux républicains se demandent avec anxiété si leurs forces seront suffisantes pour grimper jusqu'aux cimes où le jeune candidat veut les conduire.

Certes, M. Rey, cela a déjà été dit dans vos colonnes, ne représente pas entièrement les aspirations des radicaux. Mais il y a un fait hors de conteste : c'est que son passé de vieux républicain nous est un sûr garant que si la République arrivait à un tournant dangereux, on pourrait compter sur lui.

En pourrait-on dire autant de quelques tout jeunes arrivistes ?

C'est pourquoi les radicaux des campagnes — et ils sont plus nombreux qu'on ne pense — voteront tous pour M. Rey.

DURAVEL. — Adresse à M. Rey député. — Les conseillers municipaux républicains de la section de Cazes commune de Duravel soussignés voyant avec peine que dans l'adresse à M. Rey du conseiller d'arrondissement,

des maires et adjoints du canton de Puy-l'Evêque ceux de Duravel ont totalement fait défaut ainsi que le conseiller général leur collègue au conseil municipal, croient de leur devoir de s'associer à cette adresse, reconnaissant que l'action de M. Rey au Parlement a été d'une grande utilité pour les intérêts de nos populations rurales, qu'il a toujours cherché à réduire nos impôts, lui affirment toute leur confiance et s'engagent à soutenir sa candidature aux prochaines élections législatives ; ils invitent tous les Républicains de Duravel à lui donner leurs suffrages.

Ont signé :
MM. Souilhac Henri, Rougié Valentin.

PARNAC. — *Méli-mélo politique.* — Depuis que la période électorale est ouverte une mystérieuse transformation politique s'est opérée dans notre commune.

Certains esprits ardents goûtent quelques idées socialistes ; d'autres imbus de cléricisme veulent soutenir le jeune et nouveau candidat, espoir de l'avenir et le plus grand nombre désirent renouveler leur confiance à l'honorable M. Rey qui a soutenu le ministère Waldeck.

Mais chose curieuse, tout le monde se dit républicain et ce qui est plus extraordinaire, c'est que les réactionnaires d'antan se montrent les plus enragés républicains. Et dire que ces convertis d'un jour nous traitaient de canailles hier encore !

Mais ne nous fâchons pas et félicitons même notre jeune Maire de sa détermination d'avoir signé et approuvé le maintien de la candidature du député sortant.

Souhaitons même que ces conversions soient sincères.

Dans tous les cas, notre commune donnera la majorité à M. Rey et prouvera à l'élegant candidat d'Albas, que les voix qu'il recueillit en juillet dernier ne lui sont pas fidèles.

Le jeune dandy en sera peut-être navré ; mais la République s'en portera mieux.

Un républicain démocrate.

Arrondissement de Figeac

CAJARC. — *Banquet des cantonniers du canton de Cajarc.* — Dimanche dernier, un banquet a eu lieu à Cajarc et a été offert par les cantonniers du canton à M. le docteur Larnaudie, conseiller général et maire de Saint-Pierre-Toirac, et à M. Bruel, conseiller d'arrondissement et maire de Cajarc.

Au dessert, M. Pichouraille, chef cantonnier a fait connaître à ces messieurs la pétition qui avait été faite par leurs collègues de l'arrondissement de Gourdon en mars 1902 et qui a été adressée au conseil général et au conseil d'arrondissement. A la session d'août 1901, cette pétition fut envoyée à l'étude, et ils viennent aujourd'hui leur renouveler leur demande.

Ils remercient ensuite notre sympathique député, M. Vival, qui a bien voulu les appuyer et continuera à le faire jusqu'à ce qu'il en aura satisfaction.

M. Pichouraille et ses collègues ont porté un toast à M. Larnaudie.

M. le conseiller général leur promet tout son concours et a bu à la santé de M. Vival. M. le conseiller d'arrondissement a fait les mêmes promesses et boit à la vraie République des réformes.

Ce banquet a eu lieu à l'hôtel de Mme veuve Cousy ; il nous reste à la féliciter du menu qui a été servi.

Arrondissement de Gourdon

La situation électorale

La situation électorale est excellente dans notre arrondissement et M. L.-J. Malvy est certain d'obtenir au premier tour une majorité qui stupéfiera la réaction.

Il est cependant regrettable que l'attitude de certains républicains soit contraire aux intérêts de la République ; inconsciemment ou de plein gre, ils font totalement le jeu du candidat clérical.

C'est ce que nous montrerons dans nos prochains numéros.

SOULLAC. — *Elections législatives.* — Les milleures nouvelles nous parviennent des tournées électorales de M. L.-J. Malvy, le candidat désigné par le Congrès de Gourdon. Dans toutes les communes l'armée ré-

publicaine vient à lui, et il reçoit partout le plus brillant accueil et les plus vives marques de sympathie. Il y a quelques jours, il se trouvait dans le canton de Gramat : une réunion publique organisée par notre ami M. Andral groupait les 50 républicains de la section de Meyrinac-le-Francais et les déclarations de M. Malvy, étaient saluées par d'unanimes applaudissements.

A ROCAMADOUR, notre ami, accompagné de M. Bergougnoux, le sympathique conseiller d'arrondissement de Gramat, de M. Souliadié, notaire à Gramat et de M. Cussonnac, reçoit le meilleur accueil des bons démocrates de cette commune.

MEYRONNE. — M. J.-L. Malvy, arrivé mercredi à midi, est reçu par ses amis dévoués et des bons républicains, MM. Jardel, Veyssouze, Chambon, etc.

A 1 heure on s'est rendu sous le préau, nouvellement construit, de la maison d'école trop exigüe pour la circonstance ; M. le maire de Meyronne était présent à la réunion. Le candidat a exposé son programme aux applaudissements des électeurs.

LACAVE. — M. Malvy, est arrivé à Lacave à 3 heures, reçu par le maire, M. Pagès, et par presque tous les électeurs de la commune. Réception des plus cordiales, et le meilleur accueil a été fait aux déclarations du candidat. Succès complet.

MEYRAGUET. — A 5 heures réunion sous un vaste hangar. Pas un électeur de cette section si dévouée à M. L.-J. Malvy, ne manquait à l'appel ; c'est l'unanimité des suffrages assurée à notre candidat.

PINSAC. — M. Malvy arrive à 7 heures, il est reçu par M. Delpuch maire, accompagné de M. Moureaud adjoint et des conseillers municipaux. La réunion a eu lieu à 8 heures. Jamais on n'avait vu dans la commune de Pinsac une foule aussi considérable, réunie pour entendre un candidat ; plus de 200 électeurs se pressaient dans la grande salle de la mairie, et on a du laisser ouvertes portes et fenêtres, car à l'extérieur se pressait aussi un très grand nombre de personnes. Le bureau était composé de MM. Delpuch, maire, président, Moureaud et Roche assesseurs. L'honorable maire de Pinsac, a présenté à ses administrés, M. L.-J. Malvy, qui a pris la parole, et pendant une 1/2 h. a tenu l'assemblée, sous le charme de son langage. De vigoureux applaudissements accueillent la péroraison de son magnifique discours. M. le Président, a proposé un ordre du jour, adopté à l'unanimité, et dans lequel les électeurs s'engagent à faire triompher la candidature radicale de M. J.-L. Malvy.

C'est une des plus belles réunions que nous ayons vues, et pour les électeurs qui étaient venus du Bastin, la difficulté du voyage ajoutait à leur mérite.

SALVIAC. — Les conseillers municipaux républicains de la commune de Salviac soussignés réunis sur l'initiative de MM. Costes maire de Salviac et Daffas conseiller général du canton de Salviac, vu la décision prise par le Congrès républicain radical de Gourdon, vu les déclarations franches et loyales de M. Malvy déclarent lui accorder toute leur confiance, acclament sa candidature

vraiment républicaine et s'engagent à la faire triompher au scrutin du 27 avril.

MM. Daffas, conseiller général du canton de Salviac.

Costes, maire de Salviac.
Ménage, adjoint au maire.
Besse, Costes Jean, Malbec, Cassagnac, Cabanes, Jean Henri, Gineste Delmas, Caminade, conseillers municipaux.
Ont en outre signé : MM. Lagard, Baldy et Granat, candidats républicains aux dernières élections municipales.

MARTEL. — Nous venons de recevoir d'un de nos amis de Martel, une correspondance que le manque de place nous empêche de publier.

BULLETIN FINANCIER

Le marché a été assez mouvementé, au début les cours ont été plus élevés qu'à la clôture précédente mais des réalisations sont survenues et ont fini au même niveau que la veille.

Nous retrouvons le 3 0/0 à 100,90 après 100,97 au début : le 3 1/2 0/0 finit à 102,50 et l'amortissable à 100,25.

La Banque de France cote 3.800.
Le Crédit Foncier a passé de 737 à 739 ; le Comptoir National d'Escompte est fermé à 567 ; le Crédit Lyonnais en hausse de 2 francs clôture à 1.033 et la Société Générale à 612.

Peu d'affaires sur nos chemins ; le Nord à 1.971 a seul été coté à terme.

Le Suez clôture à 4.996.

La Dynamite Centrale a passé de 715 à 717.

Les Actions Orosdi-Back se négocient à 183 et 185.

L'extérieure revient à 78,90 ; l'Italien ferme à 100,75 ; le Portugais à 28,90.

Le Russe 3 0/0 1891 cote 94,25.

Le Serbe 4 0/0 Unifiée se traite à 63.

Le Turc D reprend à 25,85 ; la Banque Ottomane à 556.

7^e RÉGIMENT D'INFANTERIE

COMMISSION DES ORDINAIRES

ADJUDICATION

Le **LUNDI 5 MAI 1902**, à 2 heures de l'après-midi, la Commission des Ordinaires du 7^e de ligne procédera, à la Caserne Bessières, à l'adjudication de la fourniture de la

VIANDE FRAICHE

nécessaire aux Ordinaires de la Troupe, pour une durée de 6 mois, du 1^{er} JUILLET au 31 DÉCEMBRE 1902, inclus.

Toute personne qui aura l'intention de soumissionner, devra faire connaître avant le 1^{er} MAI 1902, TERME DE RIGUEUR, au Président de la Commission des Ordinaires, ses nom, prénoms, qualité, domicile, afin que la Commission puisse, conformément aux prescriptions de l'article 27 du règlement du 29 juillet 1899, l'informer dans le cas où ses offres ne pourraient être agréées. Les soumissionnaires joindront à cette déclaration un extrait *RÉCENT* de leur casier judiciaire.

Assurance contre l'incendie

Demande à CAHORS un Agent général jeune et actif avec références (conditions avantageuses).

Ecrire aux initiales G. C. 80, poste restante, Montauban.

CHAPELLERIE DE LUXE
à l'ACTUALITÉ
Reprise de l'ancienne
MAISON
ALCHIÉ
Cannes
Parapluies
Ombrelles
MODES POUR DAMES

G. LALEMAN
GENDRE ET SUCESSEUR
81, RUE DE LA MAIRIE

OUVERTURE DU MAGASIN LE 10 MARS 1902
INSTALLATION NOUVELLE
A PARTIR DU 1^{er} AVRIL

